



Geolocation

N°79514
màj : 09/05/2022

Tournage avec le Ministère de l'Intérieur

75008 Paris
France

Contactez la commission

Film France

✉ 📞 +33 (0) 1 44 33 34 33



WWW.FILMFRANCE.NET

Crédits : ©Ministère-de-l'Intérieur/J.GROISARD

Légende : Préfecture du Cantal à Aurillac en Auvergne Rhône Alpes (15)



WWW.FILMFRANCE.NET

Crédits : ©Ministère-de-l'Intérieur/E.DELELIS

Légende : Hall de la sous-préfecture de Torcy en Ile de France (77)



WWW.FILMFRANCE.NET

Crédits : ©Ministère-de-l'Intérieur/E.DELELIS

Légende : Cour d'honneur de la Préfecture du Doubs à Besançon en Bourgogne-Franche-Comté (25)



WWW.FILMFRANCE.NET

Crédits : ©Ministère-de-l'Intérieur/J.GROISARD

Légende : Salle du conseil de la Préfecture de l'Aube à Troyes en Grand Est (10)



WWW.FILMFRANCE.NET

Crédits : ©Ministère-de-l'Intérieur/P.CHABAUD

Légende : Salon de l'hotel prefectoral à Laon dans les Hauts-de-France (02)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'ouverture aux tournages des sites dépendant du **Ministère de l'Intérieur s'inscrit dans une politique de valorisation du patrimoine immatériel de l'Etat.**

L'accueil des tournages est géré par le Pôle Partenariats et valorisation du patrimoine qui est rattaché au département pilotage et stratégie de la DICOM du Ministère de l'Intérieur.

Tel 01 80 15 61 82

valorisation-dicom@interieur.gouv.fr

Tous les univers de fictions sont les bienvenus.

L'autorisation de tournage est subordonnée aux missions prioritaires de service public.

Procédure :

1. Centralisation des demandes de tournage au niveau de l'Unité de Valorisation du Patrimoine Immatériel : valorisation-dicom@interieur.gouv.fr
2. Redistribution des demandes en fonction des besoins auprès des préfetures, sous-préfetures, SIRPA Gendarmerie ;
3. Evaluation des opportunités d'un commun accord entre les services concernés ;
4. Rédaction de la convention et facturation par l'Unité de Valorisation du Patrimoine Immatériel ;
5. Signature de la convention entre le gestionnaire du site et la production avant le tournage ;
6. Tournage.

Documents à fournir : un cahier des charges complet comprenant :

- une lettre de présentation du projet ;
- une note d'intention ;
- le scénario/ synopsis ;
- l'expression des besoins de mise à disposition des espaces (intérieur / extérieur) ;
- l'engagement d'un diffuseur (si fiction télé) ;
- l'attestation de police d'assurance.

NB : Le Ministère de l'Intérieur ne met pas à disposition de matériel ou de costumes pour ne pas faire concurrence à l'offre privée de location de matériels de jeux et de costumes.

Pour rappel, les comédiens, les figurants avec des costumes de police doivent en dehors du plateau et des scènes de tournage recouvrir leurs costumes pour ne pas être confondus avec des fonctionnaires de police, des gendarmes.

Lieux en relation



Sous-Préfecture de Torcy - Hall 1er étage



Préfecture - Cour Intérieure Hôtel Privé - Clermont-Fd



Sous-Préfecture d'Autun



Préfecture de Châlons en Champagne



Maison de Préfecture - Ancienne abbaye



Sous-Préfecture